

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2009

1 DEMANDE DE DGE 2010 POUR LE RE AMENAGEMENT DU BATIMENT DE L'ANCIENNE ECOLE :

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a adopté le 5 mai 2009 l'avant-projet sommaire établi par le cabinet VURPAS et associés dont le chiffrage estimatif est le suivant :

- Le coût total de l'opération est estimé à : 193 620 € H T.
- Le montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre est de 23 270 €

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) 2010.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le maire à faire le nécessaire en vue de solliciter l'obtention des subventions auprès de l'état au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) 2010.

2 CRÉATION DE DEUX EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2010;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

La création d'emplois de non titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, pour faire face à des besoins occasionnels à raison :

De 2 emplois d'agent recenseur, non titulaire, à temps non complet, pour la période allant de janvier à février 2010.

3 QUESTIONS DIVERSES

- Renforcement de la ligne du Billet :

La somme de 1540 € restera à la charge de la commune, le solde du coût de l'opération étant pris en charge par le SYDER.

- Mise en place du plan CLIMAT :

La Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis- Thizy désirerait mobiliser les agents du territoire pour s'engager dans des actions pilotes. Une action a d'ailleurs été retenue et consistera à l'établissement d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

De plus, un document a été distribué à tous les villages de la pour connaître les actions à mettre en œuvre prioritairement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

A cet égard une commission composée de Madame Odile DOUCET, Hervé GOUJAT et René SALAMBIER.

- Emplois :

Melle Floriane RAGINEL occupe le poste de secrétaire de mairie à compter du 28 décembre 2009.

Mme Annie GENGEMBRE a démissionné de son poste d'aide maternelle. Elle sera remplacée dès janvier 2010.

- M. René SALEMBIER, siégeant à la commission multimédia de la Communauté de Communes fait part au conseil de la dotation de 1000 € proposée à chaque école pour l'achat de produits multimédia ainsi que celle de 500€ pour la maintenance de ces appareils.

5- TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS

-Le tracteur de la commune est en service.

-Les jeunes de classes en 2 souhaitent fêter le nouvel an à la salle des jeunes. La commune demande un responsable majeur pour cette soirée.